

C01 (25/9/09)

Description et évolution des dermatoses professionnelles diagnostiquées chez 145 patients vus en consultation spécialisée au CHU de Brest

M. Paul¹, B. Loddé¹, JD. Dewitte¹, L. Misery², AM. Roguedas²

¹ Service de Santé au Travail et Maladies liées à l'environnement, CHU Morvan, Brest

² Service de Dermatologie et vénéréologie, CHU Morvan, Brest

Introduction Nous avons réalisé une étude rétrospective, descriptive, des dermatoses professionnelles rencontrées chez 145 patients vus en consultation de dermatologie professionnelle au CHU de Brest entre octobre 2002 et octobre 2007. Cette analyse de dossier a été complétée par un questionnaire téléphonique sur le devenir médico-socio-économique des patients.

Résultats Sur 204 patients vus en consultation de dermatologie professionnelle, le diagnostic de dermatose d'origine professionnelle a été retenu pour 145 patients, soit 71 % des cas. L'analyse des résultats retrouve un eczéma de contact dans 40,7 % des cas, une dermite d'irritation dans 26,2 % des cas, l'association de ces deux dermatoses dans 9 % des cas, des poussées de dermatite atopique favorisée par les irritants dans 10,3 % des cas, un psoriasis dans 4,8 % des cas, une dermite aux protéines dans 3,4 % des cas et une urticaire de contact dans 2,1 % des cas. Les professions les plus touchées sont essentiellement le milieu de la santé, le bâtiment et les travaux publics, la restauration, la réparation automobile, la coiffure, l'entretien et le milieu agricole. Les allergènes les plus fréquemment identifiés lors des patch-tests sont les conservateurs / désinfectants / antiseptiques (20 tests positifs). Sur les 145 patients ayant une dermatose d'origine professionnelle, 109 ont répondu à un questionnaire téléphonique sur leur devenir médico-socio-économique. Les résultats de ce questionnaire sont les suivants : au moment du questionnaire téléphonique, 48,1 % des patients disaient avoir complètement guéri de leur dermatose, alors que pour les 51,9 % autres, les lésions persistaient ou récidivaient fréquemment. 45,2 % des patients avaient déjà eu un, ou des arrêts de travail en raison de leur dermatose. 21,1 % des patients interrogés avaient été déclarés inaptes à leur poste de travail à cause de leur dermatose. 30,2 % des patients interrogés avaient fait une déclaration de Maladie professionnelle. Une reconnaissance de maladie professionnelle avait été obtenue pour 78,8 % d'entre eux. Dans 46,2 % des cas il s'agissait d'un eczéma de contact.

Conclusion Le pronostic clinique des dermatoses professionnelles est réservé, avec un pourcentage de guérison assez faible. Ces dermatoses ont des conséquences importantes sur le plan professionnel, et peuvent aboutir dans certains cas à des inaptitudes et des réorientations professionnelles. Il est donc nécessaire de développer des moyens de prévention, individuels et collectifs, adaptés pour limiter l'apparition de ces dermatoses chez les salariés.